



BULLETIN D'ADHESION 2022

Offre spéciale été 2022 » : - 50%



Adhésion annuelle «salon» : 155 €

Adhésion annuelle «salon sans salarié» : 140 €

Adhésion annuelle «à domicile» : 68.5 €

Enseigne : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél du salon : _____ Tél portable du chef d'entreprise : _____

Email : _____

N° Siret : _____

Date de début d'activité : ____/____/____ Effectif à ce jour : ____ salariés / ____ apprentis

Bulletin à retourner :



UNION NATIONALE
DES ENTREPRISES
DE COIFFURE
Pays de la Loire

UNEC PDL
3 rue Vasco de Gama
44 800 St Herblain

Montant total de
votre cotisation :

Prélèvement mensuel

Prélèvement ponctuel

Date : ____/____/____

Signature :

J'accepte que l'UNEC utilise mes données
personnelles pour sa communication

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé pour la gestion de nos adhérents. Conformément à la loi informatique et libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, au déréférencement, à la portabilité et d'opposition vous concernant et les faire rectifier en nous contactant.

** Cette cotisation est à déduire intégralement dans votre comptabilité, au titre des frais et charges (art 39 CGI) par inscription de la dépense au compte «Frais divers» (compte 628 en vertu des règles du PCG) de l'exercice auquel elle se rattache.

PAYER PAR PRÉLÈVEMENT

Vous avez opté pour le prélèvement mensuel ou ponctuel comme mode de règlement pour votre adhésion annuelle.

Pour en bénéficier, veuillez nous retourner avec votre bulletin d'adhésion, le formulaire de prélèvement que vous trouverez ci-dessous, rempli et signé + un RIB original.

**ATTENTION, VOTRE BANQUE
PEUT VOUS FACTURER DES
FRAIS DE MISE EN PLACE
D'UN PRÉLÈVEMENT**

En cas de rejet de vos prélèvements par votre banque, nous vous facturons les frais engendrés.

AUTORISATION ET DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT «Mandat SEPA»

OUI j'autorise le créancier ci-dessous à faire prélever en sa faveur, auprès de l'établissement teneur de mon compte, les sommes dont je suis redevable au titre de l'adhésion annuelle à l'Union Nationale des Entreprises de Coiffure Pays de la Loire.

La présente demande est valable jusqu'à l'annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier. Le mandat devient automatiquement caduc en cas de non utilisation pendant une période de 36 mois.

Identifiant créancier SEPA
FR68ZZZ545103

Nom et adresse du créancier



3, rue Vasco de Gama
44 800 Saint Herblain

TITULAIRE DU COMPTE

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

COMPTE À DÉBITER

Domiciliation : _____

BIC (SWIFT) : _____

IBAN : _____

R.U.M. (Référence Unique Mandat) : _____
(n° adhérent)

Type de prélèvement :

mensuel

ponctuel

**MERCI DE JOINDRE
UN RIB ORIGINAL**

Date : ____/____/____

Signature :

Les informations contenues dans la présente autorisation seront utilisées pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n°80 du 01/04/1980 de la commission informatique et libertés.